

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

	Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ	Délibération n° D20232711-07 Du 27 novembre 2023 RESTAURATION SCOLAIRE TARIFS
---	---	--

Nombre de membres			Date de la convocation	22.11.2023
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	22.11.2023
En exercice	15			
Qui ont pris part à la délibération	12	Pouvoir	3	

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H - FOLLEAT J - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - MAILLET-BERT P - CHATAING P - BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L - PAULET N - MAURICE M - BOUREILLE C (12)

Absents : FOLLÉAT J - BONNEVAUX V - MAURICE M (3)

Secrétaire : Daniel DELORME

RESTAURATION SCOLAIRE TARIFS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n° D20220407-03 du 04 juillet 2022 et n° D20230906-12 du 09 juin 2023 les tarifs du restaurant scolaire ont été revalorisés comme suit :

Année	Tarif enfant	Tarif adulte	Prix facturé par la maison de retraite
2022	4 €	7 €	5.83 €
2023	4.50 €	9 €	6.76 €

La maison de retraite annonce une nouvelle hausse du prix des repas fournis de **0.76 €** passant le prix du repas de **6.76 € à 7.52 €** à compter du 1^{er} janvier 2024, ce qui représente pour le budget communal **une hausse de 3 600 € pour environ 4 800 repas servis annuellement**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres présents, avec 1 abstention :

- **Décide** de ne pas revaloriser le prix du repas servi au restaurant scolaire, les tarifs ayant déjà fait l'objet d'une révision en septembre 2023 ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document à intervenir.

Fait à Usson en Forez, le 28 novembre 2023.



Hervé BÉAL, Maire 	Daniel DELORME, secrétaire de séance 
--	---